

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[NBB.stat](#)[Information générale](#)

## Révision méthodologique 2019 des comptes nationaux

- Les comptes nationaux sont adaptés depuis 1995, dans le cadre du processus d'amélioration qualitative des statistiques coordonné au niveau européen.
- La croissance économique a été revue à la hausse de 0,1 point de pourcentage par an sur la période 1995-2017, à 1,9%.
- La révision a été un peu plus marquée, de +0,2 point de pourcentage par an, sur la période plus récente (2010-2017) où la croissance économique moyenne s'établit désormais à 1,4%.
- L'emploi et les finances publiques n'ont pratiquement pas été révisés.

**La révision méthodologique vise à renforcer la qualité, la pertinence et la cohérence des statistiques**

Conformément aux recommandations d'Eurostat, la Belgique, parmi d'autres pays européens, a procédé à une révision méthodologique dite « occasionnelle » (« benchmark revision ») de ses comptes nationaux en 2019. Une telle révision a en principe lieu tous les 5 ans et s'inscrit dans le cadre des procédures normales d'amélioration des statistiques.

Une telle révision permet d'intégrer de nouvelles sources et méthodes afin de maintenir, voire d'accroître la **qualité** des statistiques produites. Elle offre aussi l'opportunité de renforcer la **pertinence** des statistiques par la prise en compte de nouveaux phénomènes économiques. Par ailleurs, une autre ligne directrice de la présente révision a été d'améliorer la **cohérence** des comptes nationaux avec d'autres statistiques, et notamment celles de la balance des paiements et des comptes financiers.

Afin d'offrir un cadre d'analyse cohérent à travers le temps, en évitant au maximum les ruptures de séries, les révisions méthodologiques donnent lieu au réexamen des séries statistiques sur un grand nombre d'années ; en l'espèce, les statistiques ont été adaptées **depuis 1995**.

Les **adaptations méthodologiques** opérées cette année sont nombreuses puisque plus de 70 points ont été examinés. Elles concernent essentiellement :

- la valeur ajoutée des administrateurs de sociétés ;
- les services de logement ;
- les services d'assurance et les services financiers ;
- les services hospitaliers ;
- les dépenses de recherche et développement ;
- la classification des associations privées dans le secteur marchand ou dans le secteur non-marchand.

En marge de ces améliorations méthodologiques, de **nouveaux phénomènes économiques** ont été mesurés et introduits pour la première fois dans les comptes nationaux, en particulier :

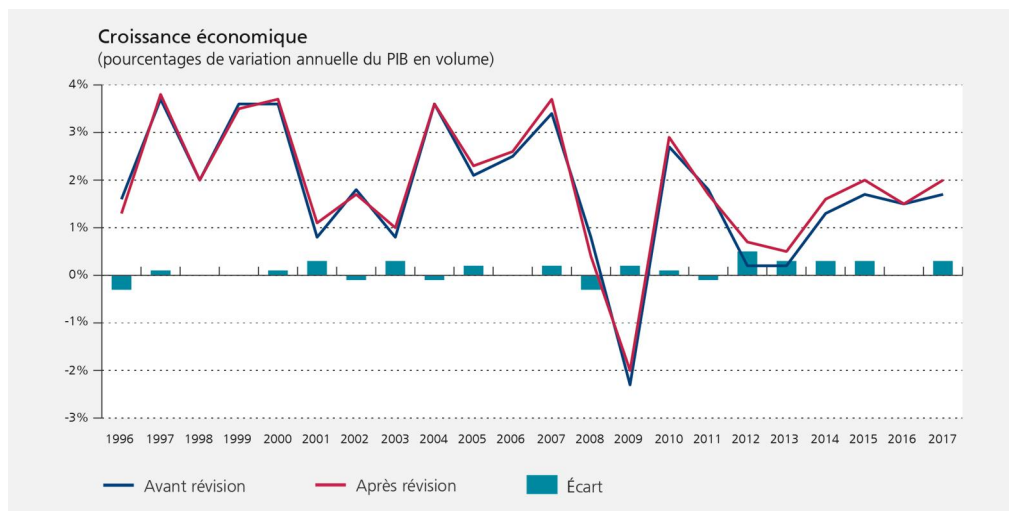
- la production d'électricité par les ménages et les mécanismes régionaux de certificats verts ;
- les transactions liées à l'e-commerce auprès de contreparties non-résidentes ;
- les revenus financiers tirés des participations indirectes d'investissements directs étrangers.

Une [publication spécifique](#) contenant une description de la nature et de l'incidence des principaux changements mis en œuvre sur les statistiques produites est disponible sur le site de la Banque.

Outre ces éléments de révision méthodologique, les révisions dites « courantes » ont également impacté les chiffres des dernières années selon le processus statistique récurrent visant à actualiser l'ensemble des sources de données.

### **La révision affecte l'ensemble des indicateurs macroéconomiques à des degrés divers**

La **croissance économique**, mesurée par la variation du PIB en volume, n'a été que peu adaptée sur la période 1995-2017 (+0,1 point de pourcentage en moyenne par an). La révision a toutefois été un peu plus marquée au cours de la période plus récente puisque, de 2010 à 2017, la croissance économique moyenne est désormais estimée à 1,4 %, contre 1,2 % auparavant.



Parmi les **composantes de la demande**, c'est la consommation privée qui a enregistré la révision à la hausse la plus significative au cours des dernières années. Ceci découle de la réestimation - à la hausse - des dépenses liées aux services financiers et d'assurance (principalement l'assurance-vie) ainsi qu'au logement et de la prise en compte des avantages en nature des administrateurs de sociétés. L'intégration des achats par internet effectués auprès de contreparties non résidentes et, dans une moindre mesure, de l'électricité photovoltaïque s'est également traduite par un relèvement de la consommation des ménages.

Puisque plusieurs de ces éléments de consommation sont en fait auto-produits par les ménages - les services de logement (90 % du stock de logements sont détenus par les ménages), l'activité des administrateurs de sociétés (qui, sous statut d'indépendant, font partie du secteur des ménages) et, par définition, l'électricité photovoltaïque -, la production des ménages et, partant, la valeur ajoutée qu'ils génèrent ont été revues à la hausse. La révision méthodologique a donc entraîné un renforcement du poids des ménages dans l'économie, au niveau de leurs rôles tant de producteurs que de consommateurs.

L'**emploi** n'a pratiquement pas varié à la suite de la révision méthodologique puisque seuls des postes marginaux, comme le travail au noir et le personnel employé dans des ambassades, ont été adaptés. Sur l'ensemble de la période, le taux de croissance moyen de l'emploi intérieur est demeuré à 0,9 % par an ; sur la période récente, malgré une croissance modérée de l'activité, la progression moyenne de l'emploi en personnes s'élève encore à 0,8 %, soit un chiffre identique aux estimations précédentes.

Les finances publiques n'ont elles aussi été que faiblement impactées par la révision méthodologique. Ainsi, le **déficit public** moyen s'élève-t-il désormais à 2,1 % sur l'ensemble de la période (contre 2,0 % précédemment) ; de 2010 à 2017, le déficit moyen a été de 3,1 %, contre 3,0 % estimés précédemment.

L'introduction du mécanisme de « taxes-subsides » relatif aux certificats verts, bien que théoriquement neutre sur le long terme, a eu une incidence variable sur les finances publiques d'une année à l'autre. L'apparition de la bulle des certificats verts en 2009 a ainsi eu un effet négatif tant sur le solde de financement (au maximum de -0,1 % du PIB) que sur la dette publique, avant de s'estomper à partir de 2013 suite aux réformes des conditions d'octroi des certificats verts et de l'augmentation des taxes sur le prix de l'électricité, en particulier en Communauté flamande.

Sur l'ensemble de la période 1995-2017, la **dette publique**, exprimée en pourcentage du PIB, n'a pratiquement pas été revue (+0,3 point de pourcentages, pour se chiffrer à 105,9 % en moyenne annuelle). Au cours des années les plus récentes, elle a bénéficié de l'influence favorable de la révision à la hausse du niveau du PIB nominal, se chiffrant ainsi en moyenne à 103,7 % contre 104,2 % avant la révision.

En effet, le **niveau du PIB à prix courants** a été revu à la hausse sur la période récente (2010-2017), de quelque 0,4%. En 2017, la révision se chiffre à plus de 7 milliards d'euros avec un PIB évalué désormais à 446 milliards. Cette révision positive contraste avec celle, négative, intervenue entre 1995 et 2012, années durant lesquelles le niveau annuel du PIB nominal a été révisé en moyenne à la baisse de 0,6%.

Enfin, le **solde de financement de l'économie belge** est légèrement plus favorable après révision, principalement, au cours des années les plus récentes, en raison de la prise en compte des bénéfices réinvestis tirés des participations indirectes dans le cadre d'investissements directs étrangers. Sur la période 2010-2017, la Belgique a ainsi dégagé un excédent de 1,2 % du PIB sur le reste du monde, contre 0,8 % estimé précédemment.

<b>Principaux indicateurs macroéconomiques avant et après la révision méthodologique</b> (variation annuelle moyenne, sauf mention contraire)		
	<b>1995-2017</b>	<b>2010-2017</b>
<b>CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b>		
<i>Avant révision</i>	1,8	1,2
<i>Après révision</i>	1,9	1,4
<b>EMPLOI INTÉRIEUR</b>		
<i>Avant révision</i>	0,9	0,8
<i>Après révision</i>	0,9	0,8
<b>FINANCES PUBLIQUES (pourcentages du PIB)</b>		
<i>Déficit public</i>		
<i>Avant révision</i>	-2,0	-3,0
<i>Après révision</i>	-2,1	-3,1
<i>Dette publique (définition Maastricht)</i>		
<i>Avant révision</i>	105,6	104,2
<i>Après révision</i>	105,9	103,7
<b>CAPACITÉ (+) OU BESOIN (-) DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE (pourcentages du PIB)</b>		
<i>Avant révision</i>	2,8	0,8
<i>Après révision</i>	3,3	1,2
<b>p.m. PIB A PRIX COURANTS (révision du niveau annuel moyen)</b>		
<i>Avant révision</i>	-426	+1 969
<i>Après révision</i>	-0,3	+0,4

Source : ICN.

Les résultats concernant l'année 2018 peuvent être consultés dans un [communiqué de presse](#) spécifique.